



Association
des Bibliothécaires
de France

**Formation d'Auxiliaire de bibliothèque
Région Rhône-Alpes**

Il est recommandé aux élèves de posséder ou de disposer de certains outils pédagogiques :

- Livret pédagogique de catalogage de l'ABF; Col. Médiathèmes
- Livret pédagogique Renseignements aux usagers; Col. Médiathèmes.
- Abrégé de la classification Dewey par Annie Bethery (dernière édition).
- Le Métier de bibliothécaire aux Ed. du Cercle de la librairie.

Pour plus d'informations

www.abf.asso.fr

Association des Bibliothécaires de France

31 rue de Chabrol – 75010 Paris

Tél : 01 55 33 10 30

Email : info@abf.asso.fr

Lieu

Bibliothèque Part-Dieu
30, Boulevard Vivier Merle 69003 LYON

Contact

- Agnès AUDOIN 06/81/92/41/08
- agnesaudoin@yahoo.fr

Public visé

- Personnel des bibliothèques bénévole (ayant une activité régulière) ou salarié.
- Personnel de catégorie C des bibliothèques territoriales, si tout type de contrat.
- Personnel de tout autre type de bibliothèques.

Objectif

Formation professionnelle de niveau V permettant d'acquérir les techniques de base du métier de bibliothécaire :

- Environnement professionnel et gestion,
- L'offre documentaire et ses enjeux,
- Les services aux publics,
- Mise en situation professionnelle.

Contenu : formation de septembre 2016 à juin 2017

- Cours théoriques et travaux pratiques, visites de bibliothèque et salons professionnels (environ 200 heures).
- Stage pratique (35 heures).
- Travaux personnels, rapport de stage.

Examen final

Organisé en juin, il sanctionne les connaissances acquises au cours de l'année et permet l'obtention du titre national d'auxiliaire de bibliothèque, homologué par le ministère de l'emploi et de la solidarité (J.O. du 21 février 2008). L'ABF est agréée comme organisme de formation continue.

Numéro d'agrément – 11750251175

Les sujets sont nationaux, ils comportent :

- un écrit (4 épreuves) :
 - liste bibliographique,
 - rapport de stage,
 - une épreuve de bibliothéconomie,
 - une épreuve de traitement bibliographique.
- un oral (2 épreuves) :
 - accueil des publics et environnement professionnel,
 - présentation de documents.

Dates d'inscription

Dès maintenant, jusqu'au 15 juillet 2016 (dossier à télécharger en ligne sur le site de l'ABF – page Formation ou par mail à la responsable de site ABF Rhône-Alpes/ Lyon – coordonnées au recto).

Coût

1.200 € pour les collectivités ou organismes payeurs / 1.000 € pour les paiements à titre individuel, pour le cycle scolaire complet. Les frais sont pris en charge par l'employeur, ou par d'autres organismes. Ce coût comprend l'adhésion à l'Association des bibliothécaires de France et l'abonnement à la revue Bibliothèques

Nul ne peut s'improviser bibliothécaire, c'est un métier qui s'apprend. L'Association des bibliothécaires de France, dès sa création en 1901, s'est préoccupée de formation professionnelle.

Depuis 1978, année de reconnaissance de l'ABF en tant qu'organisme formateur, l'association s'est attachée à apprendre les bases du métier aux personnes qui participent à la gestion d'une bibliothèque, quels que soient sa taille ou son statut (relais de BDI, bibliothèques associatives, de comités d'entreprise etc.).

Les demandes devenues de plus en plus importantes ont conduit l'ABF à passer de 5 sites en 1977 à 20 actuellement (près de 50 personnes par an suivent ce cycle).

Depuis plusieurs années, un travail d'harmonisation est mené à l'échelle nationale pour un fonctionnement de même niveau et de même qualité dans tous les sites de formation.

Dans la plupart des régions administratives se trouve un site de formation ABF.